

Montréal, le 13 octobre 2022

Par courriel

À l'attention des mairesses et maires et conseillères et conseillers municipaux

Objet : Demandes des PME concernant le prochain budget des municipalités

Mesdames, Messieurs,

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est le plus grand regroupement de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, réunissant quelque 95 000 propriétaires de PME, dont 20 000 au Québec. Elle fait valoir les intérêts et les opinions des PME issues de tous les secteurs d'activité.

La période budgétaire est l'occasion pour une municipalité de déterminer ses orientations et d'incarner la gouvernance de proximité en faisant des choix au profit de la collectivité. Les deux dernières années pandémiques ont mis de l'avant le rôle crucial des PME dans le dynamisme économique de nos villes et dans la qualité de vie qu'on y retrouve. Nous entendons souvent que les PME sont le poumon de notre économie, et tant pour les villes et les centres-villes, elles en sont indéniablement le cœur. Ces [données économiques régionales](#) mettent bien en exergue l'importance des PME pour les régions administratives. Par la présente, je désire rappeler l'importance de tenir compte, au moment de faire des choix budgétaires, de l'environnement fiscal mais aussi administratif des petites entreprises qui ont pignon sur rue dans votre municipalité.

État de situation des PME

La FCEI a sondé ses membres au Québec en septembre 2022 afin de mieux cerner leurs besoins ainsi que leurs attentes envers leur gouvernement de proximité. Pour comprendre leurs préoccupations relativement aux municipalités, il est fondamental de bien saisir l'environnement d'affaires dans lequel les PME évoluent présentement. Parmi les plus grands défis qu'elles doivent relever en 2022, 74 %¹ des PME identifiaient la hausse des prix (inflation) comme enjeu numéro un suivi de la pénurie de main-d'œuvre (67 %). La FCEI a d'ailleurs évalué les pertes économiques des PME associées à cette pénurie,

¹ FCEI, sondage Votre Voix, mené du 18 au 27 janvier 2022, résultats finaux, 882 répondants, marge d'erreur +/- 3,3 %, 19 fois sur 20

lesquelles atteignent près de 11 G\$². Outre l'augmentation des prix, la 2^e mesure préconisée pour compenser l'inflation, et ainsi réduire les coûts de main-d'œuvre, est de travailler plus d'heures³ (52 %). De plus, en raison du manque de personnel, bon nombre de propriétaires de PME doivent aussi travailler plus d'heures⁴ (59 %) pour pallier le manque d'effectifs. Amplifié par l'inflation, ce phénomène accentue la pression sur les entrepreneurs. Enfin, une autre mesure mise en place par les PME (38 %) pour contrer l'inflation est de réduire temporairement leur marge bénéficiaire afin de demeurer concurrentielles. Mais la situation ne va guère mieux. Le Québec enregistre une 5^e baisse consécutive de notre indice du Baromètre des affaires^{MD} du mois de septembre. Cette publication d'ordre économique démontre que la pénurie main-d'œuvre et la hausse des coûts grèvent la confiance des PME.

Rappelons également que le fardeau administratif et réglementaire représente annuellement un coût total estimatif⁵ de 8,2 G\$ pour le milieu des affaires du Québec. Par ailleurs, ce sont 58 % des entrepreneurs québécois qui déconseillent l'entrepreneuriat⁶ à leurs enfants, en invoquant à 42 % cette lourdeur réglementaire comme principale raison. Dans l'ensemble, les PME québécoises composent avec des dettes postpandémiques atteignant en moyenne 108 000 \$⁷. Bref, le retour à la normale pour de nombreuses entreprises sera encore long. Tous les ordres de gouvernement ont un rôle à jouer pour limiter la hausse des coûts, laquelle est plus difficile à absorber pour les plus petites entreprises.

Des demandes claires

Dans le cadre du sondage *Votre voix de septembre 2022*, auquel ont répondu 554 propriétaires de PME québécoises, la principale demande à l'égard des municipalités est de limiter l'augmentation des taxes foncières commerciales (65 %), ainsi que des frais et tarifs des services publics (53 %). En matière d'allègement réglementaire, 35 % des répondants souhaitent une accélération du traitement des permis, alors que 18 % veulent davantage de services en ligne. Par ailleurs, il est important de souligner le rôle des municipalités à titre de donneur d'ordres. En effet, 20 % des PME interrogées mentionnent l'importance de payer plus rapidement les sommes dues à l'entreprise (contrats avec les municipalités et autres).

Pour ce qui est des infrastructures, 29 % des PME souhaitent qu'on accroisse les investissements dans les routes, eau, égouts, etc. En ce qui concerne le transport, ce sont respectivement 24 % des répondants qui désirent améliorer les politiques visant à fluidifier la circulation (stationnements, pistes cyclables, transports) afin d'attirer davantage les consommateurs dans les entreprises locales. Enfin, 20 % des dirigeants de PME souhaitent que les transports en commun soient améliorés.

² Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Impact financier des pénuries de main-d'œuvre au Québec : estimation des pertes de revenus subies par les PME dans la dernière année, 2022, (en ligne), <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/media-blog/media-pdfs/Impact-financier-des-penuries-de-main-d-oeuvre-au-Quebec-2022-FR.pdf>

³ FCEI, sondage Votre Voix, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, 642 répondants, marge d'erreur +/- 3,9 %, 19 fois sur 20

⁴ FCEI, sondage omnibus du Québec, mené du 14 mars au 7 avril 2022, résultats finaux, 1 332 répondants, marge d'erreur +/- 2,7 %, 19 fois sur 20

⁵ FCEI, Rapport sur la paperasserie au Canada, rapport de recherche, janvier 2021. Consultation en ligne : <https://content.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2021-01/Rapport-sur-la-paperasserie-au-Canada-2021.pdf>

⁶ Source : FCEI, sondage Votre voix, mené du 9 au 27 septembre 2021, résultats finaux, PME du Québec, n = 548, marge d'erreur : + 4,2 %.

⁷ Évaluation de la FCEI en date du 6 mars 2022

Des moyens à portée de main

C'est une période charnière pour de nombreuses PME au sortir de la pandémie et le milieu municipal occupe une place névralgique auprès des entrepreneurs. Ce n'est pas parce que les PME ne vivent pas de restrictions économiques que tout est rose pour elles. De forts vents frappent fortement les petites entreprises qui se relèvent à peine. Il est donc crucial que votre municipalité limite au maximum les hausses de taxes foncières et s'attaque de front aux formalités administratives qui restreignent les propriétaires de PME.

Aussi, à l'instar des gouvernements provinciaux et fédéral qui ont adopté différentes politiques de réduction de la paperasserie, les gouvernements de proximité doivent emboîter le pas, en proposant des solutions concrètes et mesurables qui allègent au maximum ce fardeau administratif. Agir en ce sens, c'est encourager l'entrepreneuriat et en faciliter l'essor sur votre territoire. À cette fin, nous vous invitons à adopter un plan d'allègement réglementaire pour les nombreux entrepreneurs qui dynamisent nos régions et contribuent fortement à notre économie locale. Ainsi, nous espérons que les PME, qui assurent la majorité de nos emplois pour les citoyens, pèseront dans la balance au moment de prendre des décisions budgétaires importantes.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



François Vincent
Vice-président, Québec

Méthodologie

FCEI, sondage Votre voix - septembre 2022, résultats finaux, n = 554. Marge d'erreur de +/- 4,2 %.